



25 mars 2020

Les actionnaires doivent eux aussi participer à l'effort national et répondre à l'appel du patriotisme économique !

A l'instar d'Airbus qui vient de décider de ne pas verser de dividende cette année afin d'épargner 1,4 milliards d'euros pour le plus grand intérêt de sa trésorerie, Bruno LE MAIRE vient de demander « à toutes les entreprises, notamment les plus grandes, de faire preuve de modération sur le versement de dividendes », considérant que « c'est un moment où tout l'argent doit être employé pour faire tourner l'économie » alors que la bataille sanitaire pétrifie à vive allure l'économie.

Pour la CFE Énergies qui considère que les résultats d'aujourd'hui doivent être les investissements de demain au lieu d'être dilapidés en sacrifiant à la sacro-sainte création de valeur actionnariale, cet appel du Ministre pour que les actionnaires participent eux aussi à l'effort national durant la crise est plus que bienvenu. Les prochaines semaines, les assemblées générales des actionnaires nous diront si les entreprises et leurs actionnaires ont suivi cet appel ministériel à la responsabilité. Cet esprit de responsabilité est d'autant plus essentiel que face aux défis posés par la crise sanitaire, la préservation de la base industrielle de la France est une des conditions de la résilience du pays et de son économie.

En consacrant leurs ressources à assurer leur avenir et non à enrichir des actionnaires souvent apatrides, ces entreprises feront également œuvre de patriotisme économique, comme Bruno LE MAIRE en a formulé le vœu. Sobriété actionnariale, patriotisme économique... la CFE Énergies salue ce revirement doctrinal, à condition qu'il s'inscrive dans la durée et s'inspire de la politique keynésienne au cœur du New Deal de Franklin Roosevelt après la grande récession de 1929.

Au moment où les énergéticiens français mobilisent leurs trésoreries pour accompagner leurs clients et fournisseurs dans des délais de paiement adaptés, et ce à la demande du Gouvernement, leurs salariés sont pleinement mobilisés pour fournir au pays, son économie, ses citoyens et ses services de santé, l'énergie nécessaire. A l'heure où la vie de l'économie, et la vie tout court, sont en jeu, tous les moyens des énergéticiens doivent être consacrés à ces missions de service public.

Les énergéticiens ne font pas que soutenir l'économie, ils en préparent aussi l'indispensable redressement. Tout simplement parce que leurs investissements seront le fer de lance de la relance après la crise économique qui s'ajoute désormais à la crise sanitaire ! De surcroît, ce sont leurs investissements bas carbone qui permettront aux énergéticiens de préparer la résilience de la France face aux prochaines crises, crise climatique en tête.

Pour toutes ces raisons, la CFE Énergies considère que les énergéticiens français doivent être en première ligne des exigences portées par Bruno LE MAIRE car toute leur énergie doit aller à leurs missions de service public, au soutien de l'économie et à la relance. Sous l'impulsion du Ministre, le principal actionnaire d'EDF et d'ENGIE doit donc montrer la voie au monde économique, en espérant qu'il inspire TOTAL qui fait lui le choix de préserver ses actionnaires, au contraire de Shell.

La CFE Énergies demande par conséquent aux énergéticiens de ne pas verser de dividendes cette année et, pour les années suivantes, d'être plus que modérés dans la distribution de dividendes, tout en privilégiant le versement en actions au paiement en numéraire. En respectant la règle selon laquelle investissements, actionnaires et salariés se partagent chacun un tiers du résultat, les entreprises et leurs actionnaires feront alors la preuve de leur esprit de responsabilité.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com